

.....
**OBJET : RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL DE QUARTIER
BEAUREGARD
DU MARDI 20 OCTOBRE 2015**
.....

Présent(e)s : Le Moal Sylvain, Auffret Jean-Charles, Andrade Myriam, Beltramino Gilles, Marchand Aymeric, Ridard Rosa, Jolivet Céline, Offret Arnaud, Crépin Michelle, Guillard Monique, Devos Evelyne et Ghislain, Bily Emmanuelle, Lebrun Martine, Galopin Dominique, Troudet Claire, Denieul Murièle, Brau Bernard, Bangoura Lansana, Idoipe Jean-Bernard, Gloaguen Jacques, Demay Danielle et André, Martin Corinne, Casareggio Laurent, Hallier Catherine, Clément Philippe, Fouyer Anne-Marie, Gursal Serife, Rimasson Emile, Dalleau Lucie, Chelle Frédérica, Ceacero Emmanuel, Foliard Christelle

Absent(e)s excusé(e)s : Etchessahar Françoise, Merlin Yannick

Accueil

Sylvain le Moal, élu de quartier, ouvre la séance et évoque les incivilités et délits constatés sur Beauregard. Il rappelle la mobilisation de la Police Nationale et de la Police Municipale et précise que le GLTD (Groupe Local de Traitement de la Délinquance) installé sur Villejean et présidé par le Procureur de la République, traite aussi des difficultés recensées à Beauregard. Le travail des enquêteurs est complexe et demande du temps.

André Demay, habitant co-président du conseil de quartier, rappelle le caractère provisoire de son élection en juillet dernier. Il souhaite donc une nouvelle élection et accepte de proposer à nouveau sa candidature.

Aucun autre candidat ne se manifeste. André Demay est confirmé dans sa fonction de co-président du conseil de quartier Beauregard.

Il souhaite pouvoir échanger directement avec les habitants et associations présents au conseil de quartier. Il demande donc à ceux qui le souhaitent de lui donner autorisation de constituer une liste de noms, prénoms, adresses mail, téléphone. Une liste circule dans l'assemblée. Cette liste ne sera pas gérée par la Direction de quartiers nord-ouest de la ville.

Ordre du jour

- 1) Présentation du budget participatif par Stéphane Lenfant, chef de projet démocratie locale (cf power point en annexe).

Remarques des participants qui demandent l'installation d'une urne de dépôt des projets au Cadran.

Réponse : Ce n'est pas l'organisation prévue cette année. La Direction de quartiers déposera les formulaires de présentation des projets dans les meilleurs délais et pourra faire une permanence au Cadran. Les professionnels du Cadran pourront également collecter les projets et aider celles et ceux qui le souhaitent à les formaliser. André Demay tiendra des permanences au cadran fixées au jeudi 19 novembre de 16h30 à 19h et mercredi 25 novembre de 14h à 19h. Les projets peuvent aussi être déposés sur la plateforme numérique "la fabriquecitoyenne@rennes.fr".

- 2) Affectation de la dotation financière du conseil de quartier

- a) Montant total : 5250 euros
- b) Montant déjà affecté : 2300 euros
- c) Montant disponible au 20 octobre 2015 : 2950 euros
- d) Projets présentés et validés :
 - Jardins partagés Baderot, animation du 21 novembre 2015 : 400 euros
 - Fête d'hiver avec l'association des parents d'élèves, VAB et le Cadran : 1600 euros
 - Chorale la Saga des notes : 200 euros
- e) Restent 750 euros versés au pot commun pour soutenir des projets dans tous les quartiers de Rennes

- 3) Actualité des programmes immobiliers de Rennes par Philippe Clément, société Territoires et Développement. (cf power point).

Remarques des participants :

- Manque d'équipements publics sur Beauregard (pas de mairie de quartiers, de service pôle emploi, ...).

Réponse : Pas d'équipements programmés à ce jour en complément de ceux déjà implantés mais des réserves foncières existent notamment de part et d'autres de la future aire de loisirs Baderot.

- Sur l'état d'avancement du projet des maisons à construire secteur Baderot ?

Réponse : elles ne sont pas encore en vente.

4) Questions diverses

- La commission aménagement du conseil de quartier mutualisée avec la commission environnement / cadre de vie de VAB va-t-elle aborder les questions de tranquillité publique ?

Réponse : il est proposé de discuter de ce sujet dans le groupe de travail organisation mis en place.

- Rue Tanguy Prigent : demande de marquage au sol de la limitation de vitesse à 30 km/h.

Réponse : demande transmise aux services techniques de la Ville pour instruction.

Direction de Quartiers Nord-Ouest

43, cours Kennedy

35000 Rennes

Station VAL : Villejean/Kennedy

Téléphone : 02 23 62 17 72

E-mail : dqno@ville-rennes.fr

Dossier suivi par : Jean-Charles Auffret et Myriam Andrade